



FACILITATEUR DE BASKET

---

# Conditions de participation au Camp 3x3 Basket Center

---

## 1. Conditions de participation

Les participants aux camps doivent être obligatoirement licenciés auprès de la Fédération Française de Basketball. (licence compétition)

Pour participer au camp 100% Basket, il faut être né entre 2004 et 2010.

Par leur signature, les participants confirment avoir lu et accepté les présentes conditions de participation.

Les inscriptions sont effectuées en ligne.

Le nombre de participants est limité à 45 stagiaires. La date limitée d'inscription est le 4 avril 2022. Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée, dans la limite des places disponibles.

## 2. Mode de paiement

Le règlement s'effectue par chèques bancaires de 130€ (à l'ordre du Comité Départemental du Bas-Rhin de Basketball)

Dans tous les cas, **la totalité du paiement doit être effectuée avant le début du camp.**

### 3. Conditions d'annulation et de remboursement

**En cas d'annulation avant et pendant le camp pour un motif de blessure ou de maladie**, des frais administratifs seront appliqués pour un montant de 20,00€ ainsi que des frais d'annulation d'un montant de 10,00€, soit une retenue totale de 30,00€. Tout départ anticipé pour d'autres raisons ne pourra aucunement faire l'objet d'un quelconque remboursement.

**Pour tout remboursement**, il vous sera demandé un justificatif médical ainsi qu'un RIB pour l'établissement d'un virement.

En cas de MODIFICATION ou ANNULATION DU PARTICIPANT : Prévenir la responsable du camp immédiatement par téléphone : 06 18 10 11 93 et confirmer obligatoirement par écrit.

#### **ANNULATION par le CD67**

Le CD67 se réserve seul le droit d'annuler un stage et ce sans préavis, avec remboursement des sommes déjà avancées pour le stage. Un minimum de participant est requis pour la tenue du stage.

### 4. Documents obligatoires et trousseau

Nous vous ferons parvenir une semaine avant le camps de votre enfant un mail comprenant : la convocation, les documents obligatoires, et ce qu'il faut prévoir.

Nous vous conseillons de marquer vos affaires. Attention, nous ne sommes pas responsables des vols. Evitez les objets de valeur.

Les participants qui suivent un traitement médical au moment du camp doivent obligatoirement remettre à la responsable du camp les médicaments et l'ordonnance indiquant la posologie. Aucun médicament ne sera laissé en libre accès dans les chambres des jeunes, les animateurs se chargeront de donner les médicaments aux jeunes concernés.

### 5. Modification du programme

Les prix sont tout compris : ils incluent le stage sportif, l'animation, l'encadrement 8h30-17h30, la demi pension, l'assurance (voir le paragraphe assurance).

Modifications de programme : La responsable du camp peut à tout moment modifier l'organisation générale de la semaine (horaires, activités...) afin d'assurer le bon déroulement du stage.

## 6. Discipline

Tous nos séjours respectent les lois en vigueur pour la protection des mineurs. En ce sens, la consommation de drogues, d'alcool ou de cigarettes est formellement interdite.

Dans le cas où le comportement d'un participant serait de nature à troubler le bon déroulement du séjour, le CD67 se réserve le droit d'en informer les parents et d'interrompre son séjour. Les frais de retour anticipé étant à la charge des parents.

## 7. Assurance

Le CD67 est titulaire d'un contrat d'assurance Responsabilité Civile Générale et assistance rapatriement portant le numéro de contrat ASSOCIA 3 n° IA 802.9736, souscrit auprès de ACM IARD SA.

L'assurance du CD67 couvre les responsabilités civiles des organisateurs et des personnes assurant l'encadrement. L'assurance du CD67 ne couvre pas les vols, dégradations, bris d'objets personnels, malveillance. Les stagiaires doivent être couverts par une responsabilité civile de particulier.

Véhicule :

En inscrivant votre enfant au camp vous donnez votre accord pour que les animateurs transportent votre enfant dans leurs véhicules personnels en cas d'urgence (ex : hôpital, ...).

Signature du/des représentant(s) légaux